



L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Une perspective européenne

Tous les cinq ans, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound, Dublin) réalise à travers l'Europe une grande enquête sur les conditions de travail et d'emploi. Cette enquête constitue une référence très utile pour tous les acteurs de l'amélioration des conditions de travail, aussi bien du côté syndical que parmi les conseillers en prévention, les services de médecine du travail et les gestionnaires de ressources humaines

Les premiers résultats de la dernière enquête quinquennale, réalisée début 2010, viennent d'être rendus publics. La première enquête datait de 1991. En vingt ans, l'Europe s'est élargie de 12 à 27 pays et la main-d'œuvre est passée de 150 millions à 235 millions de travailleurs.

A

UNE AUGMENTATION DE L'EMPLOI ATYPIQUE

Au cours des vingt dernières années, la durée hebdomadaire moyenne du travail est passée de 40.5 heures en 1991 dans l'Europe des 12 à 37.5 heures en 2010 dans l'Europe des 27 (36.4 heures dans les pays de l'ex-UE12). Cette diminution significative s'explique principalement par l'augmentation du travail à temps partiel, surtout dans les pays de l'ancienne Europe, où le temps partiel concerne aujourd'hui 21.6% des salariés (37% des femmes), contre 17.6% (33% des femmes en 1991). Un fait marquant est le développement d'emplois à temps partiel de moins de 20 heures par semaine, qui sont passés de 8% de

la main-d'œuvre en 1991 à 14% aujourd'hui. Ces contrats concernent essentiellement des femmes. Outre l'expansion du temps partiel, la diminution du nombre de travailleurs qui travaillent plus de 48 heures par semaine est un facteur supplémentaire qui explique la diminution globale de la durée moyenne de travail.

Un autre indice d'expansion de l'emploi atypique est l'augmentation de la proportion de contrats à durée déterminée, qui est passée de 10% à 14% en vingt ans. Cette évolution n'est toutefois pas linéaire, elle est fortement marquée par la conjoncture économique du moment.

Le sentiment d'insécurité dans l'emploi s'est accru au cours des cinq dernières années. En 2010, 16% des travailleurs interrogés ont exprimé la peur de perdre leur emploi dans les six mois, contre 14% en 2005. Cette peur est davantage présente chez les travailleurs manuels peu qualifiés (22% en 2010) que chez les travailleurs intellectuels qualifiés (12% en 2010). On retrouve le même clivage en fonction de la qualification à propos du sentiment de pouvoir retrouver facilement un

emploi à un niveau de salaire similaire: 36% chez les plus qualifiés, contre 27% chez les moins qualifiés.

B

LE DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE TRAVAIL ET VIE PRIVÉE

Dans l'ensemble, 18% des travailleurs se déclarent insatisfaits de leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cette proportion est assez stable depuis dix ans et elle n'est pas plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Pour les hommes, ces problèmes se situent surtout entre 30 et 49 ans, tandis que pour les femmes ils se situent tout au long de la carrière.

Les horaires de travail standard restent la norme pour la grande majorité des travailleurs. Les proportions de travailleurs régulièrement occupés le dimanche, la nuit ou en régime de travail posté sont toutes en recul depuis dix ans.

C

UN ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION

La proportion de salariés ayant reçu au cours de l'année écoulée une formation payée par leur employeur est en augmentation; elle a atteint en 2010 son plus haut niveau depuis vingt ans (34%), de même que le pourcentage de salariés ayant reçu une formation sur le terrain (30%). Par ailleurs, la proportion de salariés qui suivent des formations à leurs propres frais est passée de 6% à 9% entre 2005 et 2010.

L'accès à la formation est cependant très inégalitaire, au détriment des travailleurs âgés, des travailleurs sous contrat temporaire et des travailleurs peu qualifiés. Il y a également de fortes disparités entre pays. À cet égard, on notera que la Belgique est un des seuls pays à faire moins bien en 2010 qu'en 2005 et 2000.

En 2010, 68% des travailleurs estiment avoir l'occasion d'apprendre de nouvelles choses dans leur travail; cette proportion reste stable.

Autonomie ou monotonie ?

Le pourcentage de travailleurs déclarant effectuer des tâches monotones a augmenté de 40 à 45% entre 1995 et 2010, tandis que le pourcentage de ceux qui effectuent de courtes tâches répétitives a diminué de 51% à 40%. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à réaliser des tâches monotones ou répétitives. Quant au niveau d'autonomie dans le travail, il est resté stable depuis dix ans. L'enquête Eurofound évalue l'autonomie à partir de trois indicateurs: le rythme de travail, imposé ou non, la possibilité d'intervenir sur les méthodes à mettre en œuvre, la possibilité de modifier les séquences de tâches. Il existe cependant d'importantes inégalités selon le niveau de qualification, au bénéfice des employés qualifiés et au détriment des ouvriers peu qualifiés.

D

UNE PAUSE DANS L'INTENSIFICATION DU TRAVAIL ?

La tendance à l'intensification du travail s'est accélérée au cours des années 1990, puis ralentie dans les années 2000. Les indicateurs d'intensification du travail sont la nécessité de travailler dans des délais serrés, à des rythmes rapides, sous des pressions externes ou en respectant des normes rigides. Cette dernière contrainte a augmenté au cours des dix dernières années, de même que la pression de la hiérarchie, alors que les contraintes imposées par les machines diminuent.

Pour 67% des travailleurs, le rythme du travail dépend en premier lieu des demandes des clients, des usagers, des patients. Cette proportion a cessé d'augmenter depuis cinq ans.

E

UNE INÉGALE ÉVOLUTION DE LA PÉNIBILITÉ PHYSIQUE DU TRAVAIL

La proportion de travailleurs qui doivent porter de lourdes charges (33%), qui sont exposés à des bruits ou vibrations (23%), qui doivent adopter fréquemment des postures fatigantes (46%) ou qui sont exposés à des risques chimiques (15%) n'a pas significativement diminué depuis 2000.

Davantage de travailleurs sont aujourd'hui exposés à des troubles musculo-squelettiques. Les différences d'exposition aux risques entre hommes et femmes sont liées à la ségrégation des métiers masculins et féminins.

F

RESTER PLUS LONGTEMPS AU TRAVAIL ?

Seulement 59% des travailleurs européens pensent qu'ils pourront encore faire le même travail qu'aujourd'hui quand ils auront 60 ans. Cette proportion est en très légère augmentation depuis 2000 (57%). Le vieillissement au travail constitue donc un problème pour quatre travailleurs sur dix. Les différences entre groupes professionnels sont importantes: 72% des travailleurs intellectuels qualifiés, 61% des travailleurs intellectuels moins qualifiés, 49% des travailleurs manuels qualifiés et 44% des travailleurs manuels moins qualifiés pensent pouvoir faire encore le même travail à 60 ans. Le développement de formes d'organisation du travail et de conditions de travail soutenables pour les travailleurs âgés est donc un défi prioritaire si on veut réellement augmenter le taux d'emploi des 50-60 ans.

G

DIALOGUE SOCIAL SUR LE LIEU DE TRAVAIL

L'enquête s'intéresse également aux opinions et aux expériences des acteurs au niveau de l'entreprise à propos du dialogue social sur le lieu de travail. Il ressort que deux travailleurs sur trois en Europe sont couverts par une convention collective des salaires et 60% par une institution reconnue de représentation des salariés. L'influence des représentants des travailleurs est toutefois plus significative sur des questions liées à la santé et la sécurité au travail que sur des questions stratégiques (planification de l'emploi, gestion ressources humaines, changements structurels). La participation aux décisions sur la flexibilité contractuelle est plus limitée que la participation aux aménagements flexibles du temps de travail. 70% des directeurs d'entreprises ont un avis positif sur l'effet du dialogue social tandis que 30% pensent qu'en impliquant les représentants des salariés, cela provoque des retards importants dans les prises de décisions importantes.

Ces premiers résultats dressent un tableau très général de l'évolution des conditions de travail et d'emploi en Europe. À ce stade, ils n'incitent ni à l'optimisme ni au pessimisme. Une analyse plus détaillée des résultats, notamment selon les pays, selon le genre ou selon les groupes professionnels, pourra conduire à des conclusions plus instructives.

■ Résultats téléchargeables : www.eurofound.europa.eu.

Gérard VALENDUC et Patricia VENDRAMIN
*d'après un article paru dans
La Lettre EMERIT n° 64, décembre 2010*



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE